

Anticiper les changements à venir



Le système de santé est confronté à un nouveau challenge: la proportion de femmes médecins va dépasser celle des hommes. Pour les hôpitaux ou pour les instituts de formation, qui accueillent ces jeunes médecins pendant les années où ils vont devenir parents, cela va poser un certain nombre de défis qu'il vaut mieux anticiper. Aujourd'hui,

les femmes médecins orientent trop souvent leur carrière en choisissant des postes compatibles avec la vie de famille, et on les retrouve ainsi avant tout dans des spécialités comme la gynécologie, la pédiatrie ou encore la psychiatrie, qui ont proposé plus rapidement des aménagements. Dans les années 70, beaucoup de cliniques allaient jusqu'à refuser d'engager les femmes médecins enceintes, ou ne proposaient aucun poste à temps partiel. Les médecins chefs des cliniques de chirurgie jusqu'à récemment ont défendu l'idée que la formation d'un chirurgien était trop exigeante et n'était pas compatible avec les temps partiels. Les aménagements nécessaires ne sont pas proposés partout, ce qui a poussé le groupe zurichois des médecins assistants et chefs de clinique à publier un manifeste [1].

Si on ne veut pas perdre des médecins formés, en particulier les jeunes femmes, ou ne plus avoir à disposition suffisamment de relève dans certaines spécialités, il faut tenir compte de ces changements démographiques. La concurrence entre les cliniques va se jouer aussi au niveau recrutement, en fonction de comment elles gèrent les congés maternité ou proposent des formations à temps partiel.

Quelques chiffres pour montrer l'importance du problème: en Suisse en 2013, 73,6% des femmes en âge de travailler (entre 15 à 64 ans), occupent un poste de travail, ce qui place la Suisse en tête des pays européens (en moyenne 58,6% dans 27 pays de l'UE), mais si la Suisse est championne du travail des femmes, c'est aussi parce qu'elle propose plus de temps

Ce manifeste zurichois est plein de bonnes idées, de conseils à l'intention des directeurs de cliniques, car c'est à un niveau administratif que les impulsions doivent se donner. Il insiste sur le fait que tout le monde va y gagner, évidemment les médecins et leurs familles, et l'intérêt des enfants n'est pas à négliger, mais aussi les cliniques et surtout la qualité des prises en charge pour les patients. Le manifeste se conclut par une check list et des liens plus que pertinents.

La concurrence entre les cliniques va se jouer aussi au niveau du recrutement.

Ils conseillent ainsi que 30 à 50% des postes soient d'emblée prévus en temps partiel, que ce soit avec des modèles de job-sharing (par exemple deux mi-temps pour un poste) ou avec d'autres modèles plus ou moins flexibles, et cela à tous les niveaux de la hiérarchie, que des structures d'accueil pour les enfants en bas âge soient proposées qui prennent en compte les horaires irréguliers et les imprévus, que les congés maternité ou paternité soient organisés et remplacés, et en offrant des possibilités de prolongation si souhaité, que des soutiens au retour soient proposés, avec plan de carrière, etc. Il ne faut pas négliger d'organiser la formation post-graduée en intégrant cette possibilité de se former à temps partiel, y compris en prolongeant les délais pour remplir certains critères, comme les catalogues d'opérations.

Les femmes médecins sont tentées comme les hommes à donner beaucoup trop pour leurs patients, mais notre responsabilité comme société est aussi de soutenir leurs enfants.

*Monique Gauthey, médecin spécialiste,
membre du Comité central de la FMH,
responsable du domaine Médecins hospitaliers*

Des modèles de job-sharing à tous les niveaux de la hiérarchie ainsi que la formation postgraduée à temps partiel doivent trouver leur place en médecine.

partiels qu'ailleurs. 61% des mères qui travaillent peuvent exercer leur activité professionnelle à temps partiel, ce que font aussi 7,8% des pères. En 2010 dans les hôpitaux, 56% des postes (en équivalents temps plein) de médecins assistants et 39,7% des postes de chefs de clinique sont occupés par des femmes et 52% des femmes médecins exerçant en milieu hospitalier ont moins de 34 ans [2].

Références:

- 1 Manifest für eine bessere Vereinbarkeit von Beruf und Familie bei Spitalärztinnen und -ärzten. www.vsao-zh.ch/web/arbeitsbedingungen/familieundberuf
- 2 Voir les publications de l'OBSAN (OBSAN Bulletin 2/2013, OBSAN Bulletin 3/2012) ou de l'OFS.